



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

JUILLET 1988

ISSN 0823-7662
Dépôt légal

CONCOURS "MAISONS FLEURIES" 1988

Gens de Sainte-Pétronille, bonjour!

Et, félicitations pour tout l'embellissement extérieur effectué aux habitations, aux parterres, aux abords de route, etc...

Merci, le coup d'oeil en passant est merveilleux; toutes ces jardinières abondamment fleuries aux vérandas, aux balcons, aux arbres, aux entrées, enrichissent le décor. Même, plusieurs propriétaires font le nettoyage de leur sous-bois, émondent leurs arbres, ramassent les débris, redressent, réparent et peignent les clôtures. En améliorant d'année en année, notre village très pittoresque deviendra le plus beau de l'Ile... Merci à vous tous de tous vos efforts.

C'est à partir du chemin que les juges sont passés à quelques reprises dans les rues de notre village. Mais il s'agit d'un choix difficile à faire. La municipalité détermine à trois le nombre de gagnants cette année. Pour ce qui est du "Régional", les inspecteurs ont déjà fait leur tournée; sans doute que pour la classification au niveau provincial, ce sera plus tard.

Dans le prochain numéro du Beau Lieu, nous serons sûrement en mesure de vous fournir des précisions sur les gagnants locaux.

Merci encore une fois et, à la prochaine!

Léandre Hamann
président

MERCI POUR CE 24 JUIN 1988

Le conseil municipal tient, au nom de tous, à remercier tous ceux et celles qui ont donné de leur temps et de leur énergie à l'organisation de la Fête nationale. **Merci** à Michelle Emond, Julie Emond, Patrick Emond, René Emond, Hélène Noël, Véronique Noël, Daniel Vermette et Isabelle Proulx qui ont été bénévoles. **Merci** à Claudette Blais, André Lachance, Lucie Vézina, Jacques Rochette (directeur de la Courvilloise), Réjean Bérubé (Directeur de La Passerelle) et Rodrigue Giguère (Agri-mag inc.) pour leur participation. **Merci** à Denis Pelletier, Denise Boulé et Cécile Létourneau qui ont exposé leurs oeuvres.

Dans le but de souligner le bon travail de tous ces gens et en guise de remerciement, le Conseil a fait tirer une paire de billets pour assister à la pièce de théâtre "Pygmalion". L'heureux gagnant est Denis Pelletier, qui était l'un des exposants. Bravo à Denis et encore merci à tous et toutes.

Le Conseil municipal

NOUVELLES BREVES

**** Depuis le 13 juin, Hydro-Québec a entrepris des travaux de déboisement sous ses lignes de distribution. Ces travaux, au coût d'environ 15 000\$, sont exécutés par l'entrepreneur "Services d'arbres Orléans Inc." et se poursuivront jusque vers la mi-août.

La municipalité tient à signaler que ces employés ne sont pas autorisés à aller sur les terrains des particuliers pour couper des branches ou des arbres, mais uniquement à déboiser SOUS les lignes. En cas de problème, ou pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec M. Jean-Claude Lavoie, représentant d'Hydro-Québec au numéro 664-2551.

**** On est tous voisin d'un autre. Pensez-y, avant d'augmenter le volume des radios ou systèmes de son. Merci... au nom du voisin!

**** Pour améliorer le coup d'oeil et faciliter la circulation des piétons, on demande aux propriétaires de tailler les haies aux bords des trottoirs.

SOULIGNONS LA FIDELITE

Au début de 1988, tous les foyers ont reçu de la Fabrique une feuille à compléter concernant le recensement. Sur cette feuille, ultérieurement recueillie par des bénévoles, vous deviez fournir divers renseignements. Entre autre information, on demandait aux couples d'indiquer la date de leur mariage.

A partir des renseignements ainsi recueillis, il sera possible à la communauté chrétienne de Ste-Pétronille de souligner la fidélité constante que les couples ont manifesté depuis 5, 10, 15, 20, 25 ans, ou tout autre multiple de 5.

Si tel est votre cas et que pour une raison ou une autre, vous avez omis de remplir cette feuille de recensement, vous pourrez le faire et la retourner au presbytère.

Françoise Gagnon

L'ASSOCIATION BENEVOLE DE L'ILE D'ORLEANS
(pour maintien à domicile)

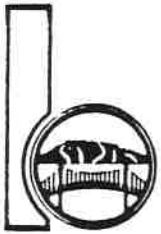
Les services de maintien à domicile sont des services complémentaires à ceux donnés par la famille, l'entourage ou les autres ressources. En voici une brève description:

- * **Visites d'amitié** - à une personne isolée, souffrant de solitude pour une raison ou une autre;
- * **Parrainage** - multitude de petits services sur une base plus régulière que les visites d'amitié à une personne seule, âgée, handicapée, etc..;
- * **Transport** - d'une personne handicapée de quelque façon que ce soit, non éligible au transport adapté (lequel transport est recommandé médicalement). L'ABIO peut approuver un tel transport alors que toutes les autres ressources sont épuisées;
- * **Accompagnement** - pour assurer la sécurité d'une personne handicapée dans ses déplacements en automobile, à pied ou autrement;
- * **Ecoute téléphonique** - prêter une oreille sympathique et rassurante à une personne seule, souffrante, âgée, handicapée, etc..;
- * **Gardiennage** - service à la famille, question de libérer de temps à autre la personne retenue à son domicile pour des soins à un ou à plusieurs membres de la dite famille;
- * **Dépannage** - mille et un services indispensables dans la vie de tous les jours à une personne incapable pour des raisons physiques ou mentales.

En cas de besoin, ne pas hésiter à communiquer avec le **CLSC Beau-pré-Orléans: 829-2214 ou 827-5241** ou encore avec le **Service Aide 23 au numéro: 663-0995.**

Les responsables auprès des bénévoles pour la section de Sainte-Pétronille,

Yvette Hamann 828-2966
Thérèse Febvet 828-9140



C.L.S.C.
Beau-Pré Orléans

- Soins et aide à domicile.
- Programme de prévention et d'intervention psycho-sociale auprès des jeunes.
- Rencontres prénatales
- Santé maternelle et infantile.
- Surveillance des maladies infectieuses - vaccination - prévention en général.
- Consultations psycho-sociales.

9749 boulevard Sainte-Anne, C.P. 278, Sainte-Anne-de-Beau-pré (Qué.) GOA 3C0

Tél.: (418) 827-5241 Ile d'Orléans (418) 829-2214

DES NOUVELLES DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ILE D'ORLEANS

Bonjour, gens de Sainte-Pétronille !

C'est un grand plaisir pour moi de m'adresser à vous aujourd'hui par la voie de votre journal municipal. Au cours des dernières semaines, votre Chambre de Commerce a organisé différents événements dont j'aimerais vous faire part.

Par une belle journée de printemps, jeudi le 5 mai, nous avons effectué le lancement de notre saison touristique. En présence du député de Montmorency et ministre du revenu, M. Yves Seguin, les quelques quatre-vingt personnes présentes ont assisté successivement au dévoilement par les maires de l'Île des six panneaux d'interprétation touristique qui seront installés dans chacune des paroisses. Par la suite, tous ont pu se familiariser avec le nouvel aménagement intérieur du kiosque d'information et avec les nouveaux services offerts à nos membres. Le nouveau guide touristique, quant à lui, fut accueilli avec grand plaisir par tous les invités. Après avoir pris connaissance de diverses informations concernant le nouveau réseau d'hébergement "Gîte Courtepointe et Café", les emplois d'été et quelques autres sujets, tous ont poursuivi la discussion en savourant un cocktail et des hors d'oeuvre.

Quelques semaines plus tard, après plusieurs mois de travail acharné par un comité formé à cette fin, nous avons le plaisir d'accueillir, jeudi le 26 mai, un groupe d'une trentaine de journalistes de partout au Québec pour leur faire découvrir notre île sous tous ces aspects. Au cours de ce tour de l'Île de deux jours en autobus, nous avons voulu leur montrer ce que nous étions en mesure d'offrir à nos visiteurs en matière de restauration, d'hébergement, d'activités culturelles et autres, d'artisanat et bien sûr, nous avons voulu qu'ils sentent la chaleur humaine des insulaires. Cette tournée, qui fut une réussite, a permis aux journalistes invités de constater qu'il fallait en réalité plusieurs jours pour vraiment connaître l'Île d'Orléans et non pas un simple tour d'une heure ou deux...

Pour se détendre un peu, les membres et les amis de la Chambre se sont réunis dimanche le 5 juin dernier au Club de Golf de St-Laurent pour le premier tournoi de golf de la Chambre de Commerce de l'Île d'Orléans. Lors de ce événement, qui fut couronné de succès, 112 golfeurs et golfeuses ont pris part à la journée complète, tandis qu'une vingtaine d'amis et conjoints ont rejoint le groupe pour partager le souper. Tous ont éprouvé beaucoup d'agrément à prendre part à cette rencontre où le plaisir avait priorité sur la technique et ils se sont promis d'être de la partie l'an prochain.

En terminant, il me fait plaisir de signaler la parution du **guide touristique de l'Île d'Orléans**, fruit d'un travail soutenu d'employés et de bénévoles de la Chambre de Commerce de l'Île d'Orléans et d'une collaboration de la M.R.C. de l'Île. Je profite de l'occasion pour remercier Monsieur Bernard Dagenais, maire de Sainte-Pétronille, pour son appui au projet et j'espère que cette nouvelle relation entre la M.R.C. de l'Île et la Chambre de Commerce saura s'amplifier et durer le plus longtemps possible.

Bruno Coulombe
Président
Chambre de Commerce de l'Île d'Orléans

UN MOT DU SYNDICAT DE BASE (UPA)
DE L'ÎLE D'ORLÉANS

RÉFLEXION SUR LES EFFETS DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

La situation actuelle présente le phénomène des pluies acides comme le problème le plus important de pollution qui affecte le Québec. Les acides tombent sous forme de précipitations (pluie, neige, grêle, brouillard, etc.).

Les conséquences sur la forêt: les pluies acides sont la principale cause du dépérissement. Voyons à quelle rythme évolue le dépérissement d'après des inventaires aériens de 1985 et 1986:

- 50% des érablières du Québec sont défoliées entre 1 à 10%
 - 45% le sont entre 11 et 25%
- d'après les chercheurs, passé le stade de 25% de défoliation, l'arbre est voué à une mort certaine.

Les conséquences sur l'agriculture: l'agriculture aussi est affectée par les pluies acides et la pollution atmosphérique comme l'ozone. Parlons de l'ozone, il ne faut pas confondre le problème de la pollution causée par l'ozone et celui de la dégradation de la couche d'ozone en haute atmosphère. Dans le dernier cas, il s'agit de la destruction de l'ozone qui nous protège des rayons ultraviolets du soleil et qui serait détruit par les gaz chlorofluorométhane utilisés dans les aérosols et comme gaz réfrigérant dans les systèmes de réfrigération et de climatisation. Mais la pollution par l'ozone en basse atmosphère origine d'une réaction photochimique (soleil) faisant intervenir des polluants précurseurs: oxyde d'azote et hydrocarbure réactifs dégagés par les automobiles et les centrales thermiques au charbon. L'ozone est un gaz réactif et puissant qui peut causer des dommages à la végétation lorsqu'il est en concentration élevée dans l'environnement durant plusieurs heures. Les plantes cultivées les plus sensibles sont: le blé, la luzerne, l'orge, les fèves, le maïs sucré, l'avoine, l'oignon, la pomme de terre, le radis, la tomate et le tabac.

DES SOLUTIONS?

Seule la réduction des émissions de pollution atmosphérique constitue un moyen de lutte efficace.

D'après vous, quelles actions pouvons-nous entreprendre pour sensibiliser la population au dépérissement et à ses conséquences.

Ce texte a été tiré du document #9 de l'UPA, d'août 87, «Réflexion sur les effets de la pollution atmosphérique».

- * Pour tous les personnes qui seraient intéressées à travailler chez des producteurs, il vous est possible de contacter Monsieur Gilles Renaud de l'UPA au numéro 872-0770 pour de plus amples informations.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN BEL ÉTÉ!

Le Syndicat de base de l'UPA de l'Île d'Orléans
PAR Rolande Lavoie Blouin, présidente (829-2489)
Francine Boutin, secrétaire (829-3743)

